



Le 25 juin 2013

Monsieur Yves-François Blanchet
Ministre du Développement durable, de l'Environnement,
de la Faune et des Parcs

Objet : Évaluation environnementale du projet de remplacement du Pont Gouin à Saint-Jean-sur-Richelieu

Monsieur le Ministre,

Le Mouvement écologique du Haut-Richelieu (MEHR) vous demande d'assujettir le projet de remplacement du pont Gouin à Saint-Jean-sur-Richelieu à une évaluation environnementale. En raison de la longueur du pont (480 m), sa destruction et sa reconstruction entraînent l'assujettissement du projet au *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement* (article 2b):

« tout programme ou projet de dragage, creusage, remplissage, redressement ou remblayage à quelque fin que ce soit dans un cours d'eau visé à l'annexe A ou dans un lac, à l'intérieur de la limite des inondations de récurrence de 2 ans, sur une distance de 300 m ou plus ou sur une superficie de 5 000 m² ou plus ».

Le projet de reconstruction du pont soulève non seulement des enjeux environnementaux, mais aussi des enjeux en termes d'aménagement urbain et de mobilité durable. Il s'agit du seul lien cyclable et piétonnier entre les deux secteurs du centre-ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (secteurs Saint-Jean et Iberville). En outre, le nouveau pont doit être la pierre de touche du projet de revitalisation du centre-ville.

Le Mouvement écologique travaille actuellement sur une proposition de réserve de biodiversité pour ce secteur de la rivière Richelieu qui accueille de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs. Une évaluation environnementale permettrait d'atténuer les impacts sur cet habitat faunique important.

En 2010, la Ville a tenu des séances d'information auprès des résidents, des propriétaires et des commerçants dans le secteur immédiat du pont Gouin. Le Mouvement écologique estime qu'il faut tenir de véritables consultations publiques pour diffuser l'information, échanger sur les enjeux et examiner les solutions les plus durables pour la région. Le gouvernement du Québec, la Ville et les citoyens ont tout intérêt à ce que l'emplacement du pont et sa structure répondent le mieux possible aux besoins et aux normes autant architecturales qu'écologiques.

Veillez accepter, Monsieur le Ministre, nos meilleures salutations,

Le président,



Marc Jetten

- cc. M. Sylvain Gaudreault, ministre des Transports du Québec
- Mme Jocelyne Béland, directrice régionale, Transports Québec
- M. Dave Turcotte, député du comté de Saint-Jean
- Mme Marie Bouillé, députée du comté d'Iberville
- M. Gilles Dolbec, maire de Saint-Jean-sur-Richelieu
- M. Richard Marois, président, Conseil régional de l'environnement de la Montérégie